

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01/09/2014

1- FINANCES COMMUNALES

PROPOSITION D'ACQUISITION D'UN BATIMENT PREFABRIQUE

Le préfabriqué le plus ancien sera démoli pendant des vacances scolaires car il contient des matériaux avec de l'amiante.

Le préfabriqué le plus récent sera conservé sur place et son acquisition demandée l'année prochaine lorsque ce sera possible (plus de 10 ans).

VIREMENTS DE CREDITS

Délibération

Le Maire explique qu'un montant a dû être enregistré au titre de la CFE à la fois en recettes et en dépenses. Il précise que les crédits n'ont pas été prévus au budget en dépenses et qu'il convient de faire une décision modificative

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

<u>VIREMENTS DE CREDITS N°1</u>	+		-	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Autres charges financières			66-668	415 00
Autres restitutions au titre de dégrèvements sur contributions directes	014- 7391178	415 00		
TOTAL		415 00		415 00

↳ DEMANDE au Maire de bien vouloir émettre les titres et les mandats correspondants

2- INTERCOMMUNALITE

SICTOM : CONVENTION DE REDEVANCE SPECIALE POUR LES DECHETS

Délibération

Le Maire explique que la redevance spéciale est devenue obligatoire par la Loi du 13 juillet 1992 et qu'elle concerne l'élimination des déchets produits par les usagers du service public autres que les ménages.

Il présente le projet de convention entre la commune et le SICTOM de la Région de Morestel et demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE les termes de la convention.
- AUTORISE le Maire à signer à convention à intervenir.
- AUTORISE le Maire à mandater les sommes dues au titre de la redevance spéciale.

IMPLANTATION DE CONTENEURS DE COLLECTE DE TEXTILES

Le SICTOM a passé une convention avec l'entreprise d'insertion « le Relais » pour permettre aux habitants de trier et donner leurs textiles afin de les valoriser. Le SICTOM propose d'implanter un conteneur sur la commune. Les élus acceptent la présence d'un conteneur à proximité du cimetière près des autres bennes de tri.

DIVERS

Une benne de récupération de pneus est réclamée à la déchetterie de Virieu, à charge au délégué de transmettre la demande.

Une réunion portant sur la réforme territoriale est fixée le 17 septembre avec le Préfet.

3- TRAVAUX EN COURS ET PROJETS

Présentation du devis de l'entreprise CHAVAND, relatif à la réfection du mur du parking.

Le Maire déclare que la réfection de l'électricité de l'église doit être effectuée en priorité.

Les travaux portant sur l'évacuation des eaux pluviales au carrefour de la route départementale et du chemin de la Grépatière sont fixés du 3 au 13 septembre. Mandatés par le Conseil Général ils seront réalisés par l'entreprise Favier.

4- DIVERS

Bulletin communal : Brigitte HEUSTACHE-MARMOUX fait un appel aux articles.

Comptes-rendus de réunions : Fabien TERRAZ pour le SEDI

PROCHAINE REUNION : LUNDI 6 OCTOBRE A 20H